

**Remarques de la CRAT portant sur la deuxième phase de l'étude d'incidences relative à l'avant-projet de révision du plan de secteur de Mons-Borinage en vue de l'inscription d'une zone d'extraction dans le prolongement sud de l'actuelle carrière dite « Bois du Prince » et d'une zone d'espaces verts au lieu-dit « carrière des Vaches » à Hautrage (SAINT-GHISLAIN)**

Conformément au dernier alinéa de l'article 42 du CWATUP, la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT) est informée de l'évolution des études préalables. Elle peut, à tout moment, formuler les observations ou présenter les suggestions qu'elle juge utiles.

**1. CONTEXTE DU PROJET**

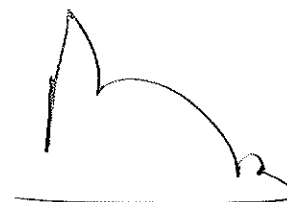
<u>Brève description du projet :</u>	Inscription d'une zone d'extraction de 4,52 hectares au sud et en extension de la zone d'extraction existante, en lieu et place d'une zone forestière. En compensation, réaffectation en zone d'espaces verts d'une zone d'extraction d'une superficie d'un peu plus de 5,15 hectares située au niveau de la Carrière des Vaches
<u>Demande :</u>	Révision du plan de secteur de Mons-Borinage
<u>Localisation :</u>	A Hautrage, SAINT-GHISLAIN
<u>Auteur de l'étude :</u>	ARIES Consultants
<u>Autorité compétente :</u>	Gouvernement wallon
<u>Date de réception du dossier :</u>	30 novembre 2009

## 2. REMARQUES

**La CRAT prend acte de la seconde phase de l'étude d'incidence de plan.**

**La CRAT est favorable à la poursuite de la procédure de révision du plan de secteur de Mons en vue de l'inscription d'une zone d'extraction en extension de la carrière du Bois du Prince et de la réaffectation en zone d'espaces verts de la zone d'extraction de la carrière des Vaches à Saint-Ghislain.**

La CRAT estime que l'étude est de bonne qualité et qu'elle répond aux remarques précédemment formulées par la CRAT.



Philippe BARRAS,  
Président